ENSEMBLE PRÉSERVONS LA FAUNE SAUVAGE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

EN CRÉANT DES CORRIDORS BIOLOGIQUES ET DES PASSAGES À FAUNE SAUVAGE

Pour vivre, se nourrir, se reproduire, les animaux ont besoin de se déplacer sur de vastes espaces. Or aujourd'hui ces espaces naturels sont de plus en plus réduits et morcelés par l'activité humaine : urbanisation, autoroutes, voies ferrées, clôtures... Autant d'obstacles pour le déplacement de la faune sauvage.

SOMMAIRE :

Page 02 - Pourquoi préserver les espaces naturels ?

Page 03 - Les collisions routières

Page 05 - Les grands principes d'un corridor biologique

Page 07 - une méthodologie, des partenaires

Page 09 - Les divers types de passages à faunes

Page 10 - Les corridors biologiques en zone urbaine

Page 11 - Les corridors biologiques en zone rurale

Page 12 - Vous aussi devenez acteur

Page 13 - Retrouver des hauts lieux de naturalités

Page 14 - En conclusion

HEGALALDIA Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage

Groupe d'Etudes Ornithologiques en Béarn GEOB

S.E.P.A.M.E.C.

préserver les espaces naturels

Pourquoi ?

Si les espaces naturels et leurs connections ne sont pas conservés la faune et la flore ne peuvent plus se déplacer ni échanger, ce qui à terme met en danger la biodiversité. Il est donc temps de protéger ces accès.

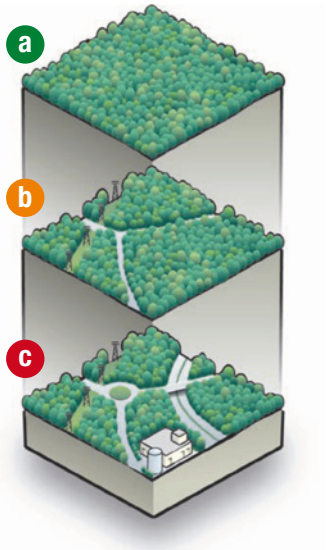

Photolia ©

Schéma d'une forêt fragmentée dans le temps au fil des aménagements.

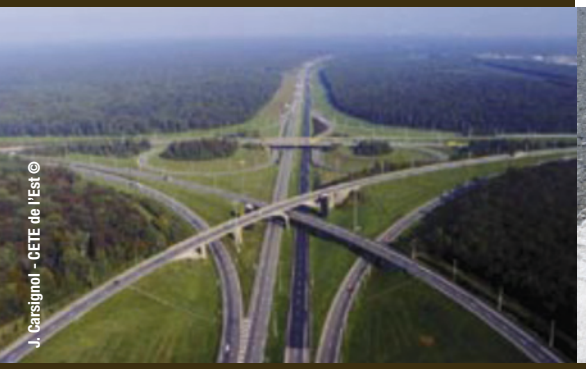

J. Carsignol - CETE de l'Est ©

A36 - Echangeur dans la forêt de Hardt.

Association Geob ©

Fouine.

Préserver la faune

pour ses valeurs

Ethique : Si les animaux étaient inutiles, nous devrions les préserver simplement parce qu'ils existent. « la valeur d'existence traduit l'attachement de nombreuses personnes à la simple existence d'espèces qu'elles n'ont pas l'intention de voir ni d'utiliser » (M. Chauvet et L. Olivier (1993)).

Ecologique : Chaque espèce a son rôle dans l'équilibre de la planète. Selon, elles participent à la transformation de la matière organique, à la filtration de l'eau, à la pollinisation. Chacune à sa place dans la chaine alimentaire en tant que proie, prédateur, souvent les deux.

Historique : depuis le premier jour les animaux sont nos compagnons de voyage, nous partageons le même vaisseau dans l'univers. L'humanité c'est construite avec eux.

Culturelle : les animaux se trouvent au cœur de nombreux sites religieux et servent de modèles et de sources d'inspiration artistique. La diversité de notre patrimoine faunistique joue un rôle important dans l'imaginaire collectif.

Scientifique : La faune (et la flore) est source de connaissance et de découverte, elle a une valeur scientifique pour nos sociétés et est un gage d'avenir si nous préservons sa diversité.

Economique : par l'entretien et l'équilibre naturel (et gratuit) des milieux grâce aux herbivores et aux prédateurs sauvages ; la fréquentation touristique des parcs régionaux et nationaux ; l'exercice de la chasse et de la pêche ; l'éducation à l'environnement.

Récréative et pédagogique : par l'animation et l'initiation à l'environnement ; la réalisation de documentaire. L'épanouissement des enfants vers l'âge adulte.

Enfin, **l'animal sauvage est symbole de liberté**, à chaque fois qu'une espèce disparaît de la surface du globe, nous nous enfermons un peu plus dans l'isolement.

Association Geob ©

Parc National des Pyrénées.

Les collisions routières

Les causes

Chaque année des milliers d'animaux sont écrasés sur nos routes, provoquant parfois des accidents aux conséquences dramatiques pour les humains et contribuant à diminuer la biodiversité de nos territoires.

Quelques chiffres

Selon les chiffres du « fonds de garantie », ce sont plus de 70.000 animaux sauvages qui sont victimes chaque année de collisions routières en France. En 2008, 42.471 accidents avec la faune furent déclarés.

En 2009 le chiffre atteint 64.000 déclarations (coût 2009 = 34 millions d'euros) et en 2010 il dépasse 70.000 dossiers que le fonds de garantie du prendre en charge pour les dommages causés lors des collisions avec les animaux sauvages (71.836 exactement). Ils ne concernent forcément que ceux ayant occasionné des dégâts aux véhicules, donc plus particulièrement des espèces comme le cerf, le chevreuil, le sanglier.

Nous sommes par conséquent largement en deçà de la réalité puisque bien d'autres espèces font aussi largement les frais de la circulation routière. Qui n'a jamais vu sur l'asphalte des cadavres de hérissons, fouines, renards, blaireaux, lapins, crapauds, salamandres, couleuvres, chouettes ? La liste est malheureusement bien trop longue.

A noter que depuis l'adoption de la loi du 22 octobre 2010, le Fonds de Garantie n'intervient plus dans la prise en charge des dommages matériels causés par des animaux sauvages.Si les effectifs de suidés et cervidés se portent généralement bien (les cerfs sont toutefois peu présents dans les Pyrénées atlantiques), tel n'est pas le cas pour les autres espèces en raison du développement des activités humaines, responsables de l'urbanisation du territoire avec notamment la construction de

Association Geob ©

Hérisson (Erinaceus europaeus).

Association Geob ©

Fouine (martes foina).

nouvelles voies de circulation qui ont augmenté le trafic routier national de 25% depuis 1990.

La France est traversée par plus d'un million de kilomètres de routes. Cela occupe 1,5 % de la surface du territoire national et cette proportion ne cesse d'augmenter, stérilisant des milliers d'hectares agricoles ou naturels.

D'autres
impacts

A la route, s'ajoute les voies ferrées qui sont d'importants obstacles pour la petite faune (amphibiens, reptiles...) ; l'urbanisation ; l'enrochement des berges ; le colmatage des habitats aquatiques par les rejets divers (notamment ceux issus des chantiers) ; la contamination des chaines alimentaires, le remembrement…

Les nuisances
collatérales à la circulation routière

Les murs anti-bruits transparent en verre ou en plastique sur lesquels de nombreux oiseaux se tuent ;

Les bassins de décantation, véritable piège dans lesquels les animaux périssent noyé ;

Les bords de routes trop souvent fauchés empêchent la flore d'accomplir son cycle de reproduction, et privent les insectes d'abris et de nourritures. Ce sont parfois les derniers lieux non urbanisés ou cultivés ;

Les poubelles non sélectives des aires de repos débordent de déchets qui attirent la faune et l'expose aux collisions, parfois les emprisonnent (bouteilles…)

L'usage du sel en hiver est nocif pour certaines espèces d'arbres, mortel pour les amphibiens et les oiseaux, dégrade les chaussées et les ouvrages en béton armé ; Il abaisse la température de la chaussée et participe à la formation de verglas ; il est sans effet quand la température est en dessous de -7° ;

L'augmentation du nombre de pistes forestières entraine un surcroit de dérangement et de stress dans les zones de quiétudes et de reproduction pour la faune sauvage ;

Mais il existe des solutions

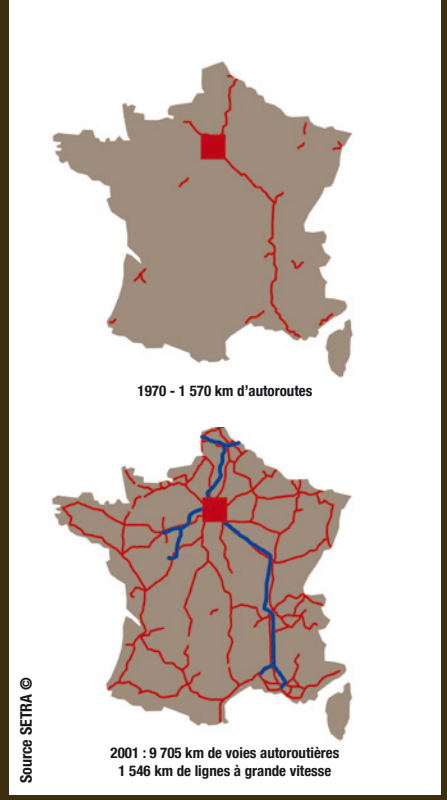

Pour les murs anti-bruits : visualiser les parois par des motifs ou remplacer la structure transparente par une qui soit opaque.

Les bassins de décantation : installer une rampe de sauvetage permettant aux animaux de remonter.

Les fauches excessives : espacer les coupes, effectuer un fauchage tardif, utiliser des techniques de désherbage non chimique.

D'où la nécessité de créer et entretenir des corridors biologiques et passages à faune.

Corridors et passages

Un corridor est un espace libre d'obstacles permettant à la faune de circuler et à la flore de se disperser librement entre les espaces naturels qui leurs sont favorables.

Pour permettre cette circulation, des aménagements sont nécessaires (passage construit sous une autoroute, chemin avec haies, reboisement des abords d'un cours d'eau...).

Buse à proximité d'un ruisseau, permettant de passer sous la route.

Passages pour les batraciens.

Corridors biologiques :
les grands principes

- Plus le corridor est large, riche et continu, plus les espèces auxquelles il sera utile seront nombreuses.
  Les corridors sont essentiels aux animaux qui doivent migrer pour répondre à leurs besoins saisonniers (recherche de nourriture, reproduction...).
- Pour être efficace, un corridor ne doit pas être perturbé de manière excessive (éclairage, circulation d'engins tout terrain bruyants, pesticides...).
- Un corridor peut avoir plusieurs usages si les aménagements sont bien conçus (sentiers piétons, production agricole...).
- Les corridors sont à la fois terrestres et aquatiques, c'est la trame verte et bleue.

Un corridor biologique peut-être :

- Un chemin bordé de haies, de murets ;
- L'aménagement d'un cours d'eau (reboisement des abords, banquette latérale, passe à poisson...).
- Un passage à faune construit sous ou sur une route, une autoroute ;

Comment fonctionne un passage à petite faune ?

L'ouvrage se compose de caniveaux et de tunnels situés de part et d'autres de la chaussée, permettant aux animaux de rejoindre un passage souterrain qui leur permet de traverser la route sans danger.

Maintenir les ripisylves, les saligues et les rives ; interdire les accès des chemins forestiers aux véhicules motorisés ; interdire les écobuages ; ne pas goudonner les chemins qui longes les cours d'eau.

Quelques astuces

Les passages doivent faire l'objet d'aménagements pour les rendre plus accessibles et plus attractifs pour la faune, tels :

- **le maintien dans un état plus naturel nécessitant un entretien minimum.**
- **pour les grands axes routier la mise en place d'une clôture incitant la faune à rejoindre le passage.**
- **la plantation d'arbres à glands, faînes, fruitiers attirant la grande faune vers le passage.**

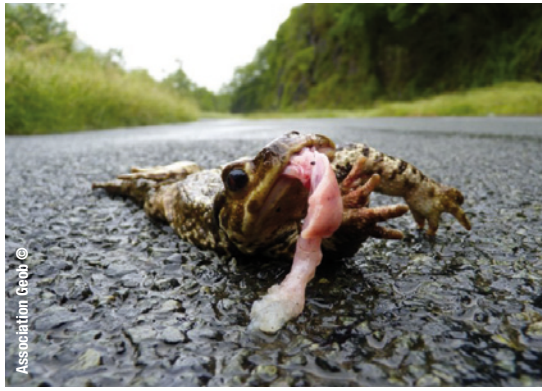

Crapeau Commun.

Détecteurs de chaleur et de mouvements Calstrom.

Renard (Vulpe vulpe).

Système d'avertissement électronique :

Un panneau équipé de capteurs détecte l'approche d'un animal avant qu'il n'accède à la chaussée et active une double signalisation lumineuse (danger faune sauvage + limitation vitesse), l'automobiliste, averti, adapte sa conduite afin d'éviter toute collision.

Autres mesures en faveur de la faune :

Information, signalisation : la mise en place de panneau de signalisation pour sensibiliser les automobilistes. Elle peut dans certains cas être associée à une limitation de vitesse.

Pour la première fois
en France…

Un nouveau système dénommé Calstrom est mis en place sur la D1075 à La Buisse (38). Il s'agit de détecteurs de chaleur et de mouvements placés de chaque côté de la route, sur un site qui recense de nombreuses collisions avec la faune (plus de 20 accidents en 2008). La nuit, dès qu'un animal s'approche, il est détecté et cela déclenche un signal clignotant dans chaque sens de circulation « Attention passage de faune », avec la mention d'une vitesse limitée (40 km/h).

Rendre inoffensifs les murs antibruit : Il est fréquent que l'on installe des murs antibruit transparents en verre ou en plastique au bord des routes ou des ponts. Sans remettre en cause l'idée de préserver la vue du paysage, force est de constater que de nombreux oiseaux se tuent ou s'assomment en voulant passer à travers.

Il convient donc de visualiser ces parois par des bandes de plastique coloré autocollantes ou des dessins à la peinture. La forme et la couleur importent peu. Il devrait être possible de remplacer les verres abîmés par des verres spéciaux ne permettant la vision que du côté voirie.

Interdiction provisoire de circuler : Durant la période migratoire des batraciens, la circulation sur des routes locales peut-être interrompue et déviée vers des itinéraires de substitution durant la nuit. Cette mesure a fait ses preuves.

Création de milieu de remplacement : l'exemple classique est celui de la création de mare de substitution en remplacement d'une mare détruite ou devenue inaccessible, mais elle ne résout en rien les effets dus à la fragmentation.

Capture de sauvetage et transferts de population : opération assez couramment utilisée chez les amphibiens en vue de coloniser de nouvelles mares de substitution nouvellement créées. Il faut compter environ 5 ans pour transférer durablement une population de grenouille rousse ou de crapaud commun dans une nouvelle mare, mais cela nécessite l'intervention de spécialiste après autorisation des services de l'environnement.

Attention : Ces deux dernières solutions ont l'inconvénient d'être trop interventionnistes et ne doivent pas être des réponses systématiques incitantes à la destruction des milieux existant. Les passages à faunes (crapauduc…) sont à privilégier.

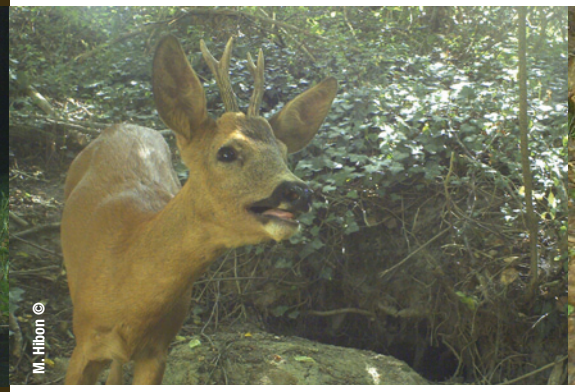

Chevreuil (Capreolus capreolus).

Fouine (Martes foina).

une méthodologie,
des partenaires

Quelle faune utilise les corridors biologiques?

On peut dire toute la faune qui marche, qui rampe et qui nage : Cerf, chevreuil, sanglier, renard, blaireau, fouine, martre, hérisson, salamandre, couleuvre, grenouille, crapaud, loutre, truite...

Toutefois il est certains que quelques espèces volantes les utilisent également, les oiseaux par l'intermédiaire des haies, les libellules par les cours d'eau, etc.

Les règles d'implantation des passages

Extrait du guide technique « aménagement et mesures pour la petite faune » - service d'études techniques des routes et autoroutes – Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer (août 2005) :

« Il n'y a pas de partition du territoire en deux catégories : les espaces sensibles et d'exception bénéficiant de protection forts et les espaces dits de production. Tous les systèmes qui forment la trame des paysages sont inter-reliés. Par conséquent, la biodiversité doit être conservée partout, même dans les habitats de « nature banale » (bocage, prairies, forêts...). On adoptera donc un principe général d'installation d'une possibilité de passage tous les 300 mètres. Ce principe est de nature à pérenniser les échanges pour des espèces communes : mustélidés (fouine, belette), renard, blaireau, hérisson, lièvre, etc...

Cette règle minimale des 300 mètres intègre cependant la perméabilité globale de la voie. C'est à dire que la possibilité de passage peut aussi être assurée par un ouvrage hydraulique, agricole ou forestier.

Lorsque l'infrastructure s'inscrit dans des habitats particuliers (Znieff, N2000...) la règle d'un passage tous les 300 mètres s'applique également.

Dans certaines situation il est nécessaire de prévoir des passages tous les 30 mètres (cas des amphibiens). »

La gestion des passages à faune

La gestion s'impose naturellement. Réaliser un aménagement ne suffit pas, il doit être surveillé pour éviter qu'il ne soit détourné de sa fonction initiale et entretenu pour assurer durablement son efficacité. Des solutions existent (convention de gestion) et leur application doit devenir systématique.

Mettre en place un plan d'action départemental

Répertorier les habitats naturels (marais, étangs, tourbières, forêts, landes, friches...)

Recenser les différentes espèces qui fréquentent ces milieux : poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères...

Inventorier avec précision les lieux accidentogènes, en créant une banque de données des animaux retrouvés morts sur et aux abords des routes.

Créer des passages pour la faune terrestre (tunnel, couloir, crapauduc), et aquatique (passe à poisson) ;

Entretenir et aménager l'existant. Ouvrir les tunnels dont l'accès est grillagé ou bouché, installer des banquettes latérales (similaires à un trottoir à faune) dans les tunnels où passe un cours d'eau ;

Protéger en inscrivant les corridors dans les documents d'urbanisme ; en généralisant le fauchage raisonné ; en implantant des détecteurs de faune, des panneaux signalétiques et des ralentisseurs sur les zones dangereuses,

Passage inférieur végétalisé.

Passage supérieur végétalisé.

Sensibiliser en informant les jeunes conducteurs par l'intermédiaire des autos-écoles, en utilisant tout support d'information (exposition, film...) pour le grand public, en travaillant avec les services de la sécurité routière.

Soutenir d'autres actions de sauvegarde de la faune sauvage, comme les centres de soins par exemple, trop peu nombreux et manquant de moyens.

Avec qui ?

L'Europe, Le conseil général, le conseil régional, les communes et communautés d'agglomération, la fédération de chasse, la fédération de pêche, l'office national des forêts, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le parc national des Pyrénées, les agriculteurs, les bureaux d'études, les associations de protections de la nature et les naturalistes.

De quelle manière ?

Les communes ont un rôle à jouer en inscrivant les corridors dans leurs documents d'urbanisme. Cette inscription confortera les orientations du SCOT et confirmera que ces espaces ne pourront plus être urbanisés et être revalorisés pour l'agriculture, biologique de préférence.

Renard (Vulpe vulpe).

Le conseil général qui peut financer en partie par la taxe départementale affectée aux travaux environnementaux.

Les bureaux d'études quant a l'analyse spatiale des habitats, du choix du corridor, son efficacité, sa position dans le paysage, sa taille et les caractéristiques des espèces visées.

Les associations naturalistes, les chasseurs, agents de la nature pour effectuer l'inventaire et communiquer sur la biologie des espèces.

S'inspirer de ce qui se fait ailleurs

Le conseil général de l'Isère et ses partenaires se sont engagés dans le cadre du projet pilote européen Econnect « Couloirs de vie », ils vont réaliser différentes actions : création de passages à faune, aménagements autoroutiers, animations scolaires...

ECONNECT : Projet européen financé dans le cadre du programme Alpine space. Il est porté par l'université de Vienne en Autriche, réunit 13 partenaires des 6 pays de l'arc alpin (Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, France, Slovénie). Son objectif : Elaborer une méthodologie commune afin de restaurer les corridors dans les Alpes.

Le témoignage d'André VALLINI, Président du Conseil général de l'Isère

« Le département de l'Isère a la chance de bénéficier d'un environnement riche... Afin de préserver cette richesse biologique de notre territoire nous avons lancé en 2008 le projet « Couloirs de vie »... Au delà du seul aspect écologique, ces réalisations présentent d'autres atouts en termes d'aménagement du territoire, de gestion des espaces agricoles, de sécurité routière ou de préservation de l'identité paysagère. »

Passage tunnel pour chevreuil et autres.

Passage agricole ou forestier.

Fouine (martes foina).

Lièvre (lepus europeus)

Les divers types
de passages à faunes

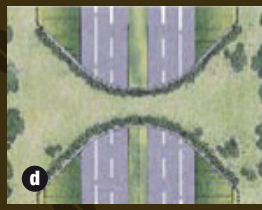

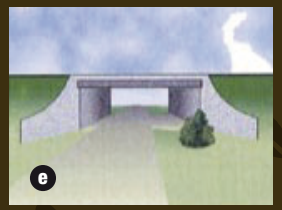

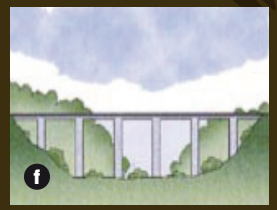

a - Passage à petite faune
b - Passage avec banquette
c - Passage large
d- Passage supérieur
e- Passage agricole
f - Viaduc (passage au pied)
g - Tunnel (passage dessus)

Source SETRA ©

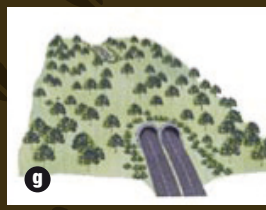

Passage à batraciens et petite faune

1 - L'entrée du passage se trouve derrière la palissade, côté lisière.
2 - L'animal arrive au pied de la palissade, où une déclivité l'incite à accéder au tunnel.
3 - Entrée du passage tunnel.
4 - Le tunnel passe sous la route, l'animal traverse dans les deux sens en toute sécurité.

Le Laou à ciel ouvert,un corridor naturel en ville à préserver (Lons 64).

Coulée verte (Lons 64).

Flambé (Iphiclides podalirius).

Rucher.

Les corridors biologiques
en zone urbaine

Améliore le cadre de vie des habitants tout en donnant la possibilité à la faune de circuler.

Agir en ville : Maintenir des terrains en friches ; des parcs urbains ; de vieux arbres ; des passerelles végétalisées entre les jardins ; des berges enherbées ; ne pas ramasser les feuilles mortes (abris, humus) ; installer des nichoirs et des mangeoires ; créer des points d'eau (mare) ; maintenir les ruisseau à ciel ouvert ; pratiquer des fauches alternées, tardives et espacées ; végétalisées des toits d'immeubles ; fleurir et arborer les ronds point et les lieux à faible circulation ou à circulation lente (parking) ; favoriser l'agriculture extensive, biologique et le maraichage aux entrées des villes, mais aussi des passages aériens pour les écureuils (trop souvent victimes en ville)

Agir dans son jardin : des actions très simple permettent de limiter l'impact des obstacles que nous dressons autour de nos habitations et de recréer des corridors biologiques : les haies de thuyas et laurier forment des murs pauvres et inhospitaliers. Préférons leurs des haies florifères et fruitières à partir d'essences locales de préférence.

Les allées goudronnées chauffées par le soleil sont des barrières infranchissables pour les insectes et peu engageantes pour les petits mammifères. Optons pour les chemins de terre ou de graviers.

Les grillages, les palissades en bois et les murs empêchent la libre circulation de la faune. Un passage de 10 cm au ras du sol suffit pour laisser passer un hérisson, et 30 cm pour un blaireau.

En zone urbanisée quant un vieil arbre menace de chuter sur une zone de passage (route, rue…) il est possible de le couper en chandelle à quatre mètres de haut et de planter à son pied du lierre, un chèvrefeuille ou une vigne vierge. Il accueillera encore longtemps une faune riche et varié. Cette option est préférable à l'abattage total.

Des corridors en ville, est-ce réalisable ?

S'il est très difficile d'envisager des corridors biologiques continues dans les agglomérations de grandes et moyennes importances, il est toutefois possible et indispensable d'y recréer des zones naturelles qui seront autant de lieux de vies pour la faune urbaine et des étapes pour les espèces en migration.

Au plan européen un réseau écologique pan-européen doit être mis en place dans les quinze prochaines années, il permettra de sauvegarder les écosystèmes, les espèces, les habitats et les paysages d'importance européenne. Ce réseau reprendra les données des réseaux nationaux.

Comment ?

En mettant à l'air libre là ou c'est possible des ruisseaux recouvert par le béton ; en maintenant le maximum de vieux arbres, en plantant des espèces végétales locales ; en installant des nichoirs dans les parcs et bois urbains ; en nettoyant, assainissant puis végétalisant les friches industrielles ; en équipant les rocades et les périphériques de passages à faune et de panneaux informatifs ; en maintenant une ceinture verte et bleue autour de la citée, trait d'union entre la campagne et la ville.

Les corridors biologiques
en zone rurale

Agir en forêt : les vieux arbres qui possèdent des cavités, des champignons ou des lichens sont des réservoirs de biodiversité. En forêt il faut les laisser vivre et mourir naturellement.

Les pistes forestières favorisent l'accès des usagers et augmentent les risques de problèmes pour la nature. Outre la pénétration de véhicules de loisirs avec leurs cortèges de nuisances et de pollutions cela entraine des risques de braconnage, de prélèvements (sapins de noël, bois, plantes protégées, champignons, escargots) et un dérangement pour la faune. Il est donc indispensable de réserver l'accès des pistes aux ayants droits uniquement. Dans le cas d'une piste forestière ouverte pour une coupe qui ne sera pas renouvelée avant 20 ou 30 ans il est possible de boucher l'entrée avec de la terre végétale replantée de buissons prélevés sur place.

Agir dans les champs et les près : maintenir des bandes enherbées et des haies en limite des champs, entretenir les rigoles, créer ou maintenir une haie et/ou un petit bosquet d'arbres au milieu d'un champ, d'un pré, sont autant de dépendances permettant à la faune de trouver abris et nourriture mais aussi d'y faire étape entre deux points distants. Ces zones refuges participent grandement à faciliter les déplacements de la faune. L'usage des pesticides et également à proscrire, alors que l'installation de rucher est à favoriser. Prévoir des passages sous les clôtures pour les mustélidés, hérissons et l'ensemble de la petite faune.

Sur la photo ci-dessous, on constate qu'après l'usage d'un désherbant, la renoué du japon est la première plante a coloniser, c'est une espèce invasive. Second inconvénient : au bas du talus on aperçoit une rigole dans laquelle les produits phytosanitaires ne manquent pas de s'écouler et détruisent la faune existante (amphibiens, reptiles, insectes...)

Talus traitée au désherbant, l'espèce invasive repousse.

Coccinelle (Coccinella septempunctata)

Demoiselle Caloptérix éclatant (Calopteryx splendens).

Vous aussi
devenez acteur

La participation des citoyens est souhaitable pour mener à bien le projet de préservation des corridors biologiques, qui est l'indispensable première étape avant la création de passages à faune.

Vous pouvez par exemple :
Participer au recensement des animaux morts sur les routes en signalant les cadavres. Pour connaitre le protocole simplifié prenez contact avec l'une des associations figurant sur ce livret (coordonnées en dernière page).

Empêcher la faune de tomber dans les trous (piscines vides, fosses, regards) ou/et lui permettre d'en ressortir (planche, tissus, branche, pierre émergeant de la surface…)

Renoncer aux désherbants, pesticides et poisons (ex : anti limace) dans vos jardins

Combattre la pollution lumineuse, en demandant la réduction de l'éclairage des voiries : trop de lampadaires incitent les conducteurs à rouler plus vite ; l'éclairage nocturne perturbe les rythmes biologiques et les comportements de la faune

Sensibiliser votre voisinage, les élues de votre commune, les responsables de l'établissement scolaire de votre enfant à la prise en compte des suggestions émises dans ce livret.

Offrir ce livret.

Liste non exhaustive
des actions à mettre en œuvre

- **Identifier et localiser les animaux écrasés**
- **Restaurer les corridors biologiques**
- **Aménager les passages à faunes**
- **Rendre inoffensifs les murs anti bruits pour la faune**
- **Neutraliser les pièges des bassins de décantation**
- **Supprimer l'usage des pesticides**
- **Réaliser un fauchage alterné et raisonné**
- **Gérer écologiquement les dépendances**
- **Privilégier l'usage d'un lamier pour tailler les haies**
- **Gérer autrement les déchets des bords des routes**
- **Préalablement à tout travaux, inspecter les ponts, zones refuge de nombreux animaux (invertébrés, oiseaux, chauves souris, mammifères, reptiles, amphibiens)**
- **Boucher les poteaux des filets anti-éboulements**
- **Limiter voire supprimer l'usage du sel**
- **Réduire l'éclairage nocturne**
- **Fermer les pistes forestières**
- **Couper les arbres dangereux en chandelle**
- **Recréer des lieux à fortes naturalités**

Forêt primaire (Slovénie).

Forêt naturelle (Vercors).

Retrouver des
hauts lieux de naturalités

La forêt sauvage a quasiment disparu de France, seuls quelques pans situés en montagne restent préservés car difficilement accessibles, mais ce ne sont plus que des lambeaux clairsemés.
Si rien n'est fait les reliquats de forêts sauvages, aussi riches soient ils, resteront isolées les un des autres et deviendront des sanctuaires qui s'appauvriront au fil du temps. Afin que la sylve joue de nouveau son rôle primordial dans la préservation de la biodiversité il importe de la mettre en défend et de facilité la tranquillité des espèces et leurs déplacements. Les corridors biologiques peuvent jouer ce rôle de continuum en reliant les différents milieux qui composent le paysage. En forêt, les corridors doivent être totalement sauvages, c'est à dire non gérés, non aménagés, non chassés.

Nous avons le devoir d'éviter cela :

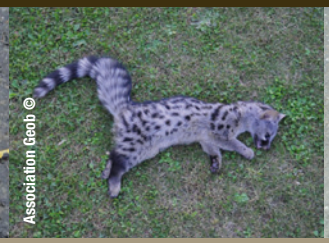

Nous avons le choix de vouloir ceci :

Salamandre *Salamandra salamandra*

Genette *Genetta genetta*

Blaireau *Meles meles*

ENSEMBLE PRÉSERVONS LA FAUNE SAUVAGE
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS :

L'Isère, un exemple à suivre :
www.corridors-Isere.fr

SETRA
Bilan d'expériences routes et passages à faune : 40 ans d'évolution
http://portail.documentation.equipement.gouv.fr

Bibliographie :
Guide technique « aménagements et mesures pour la petite faune » - Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer (août 2005).

Dossier de presse « collisions entre les véhicules et les animaux sauvages » - Fonds de garantie (2008).

Lettre d'information n°1 « les corridors biologiques » Conseil général de l'Isère (février 2010).

Crédits images :
J. Carsignol, CETE de l'Est, M. Chalvet, C. Carrasset, M. Hibon, G. Carbonnaux, S. Carbonnaux : Artzamendi, F. Simonnet : Groupe mammologique breton, Source SETRA : www.setra.equipement.gouv.fr Cartes du réseau autoroutier français et croquis des passages à faune : Source SETRA.

NATURE SANS FRONTIÈRES :
Malette de découverte pédagogique des corridors biologiques : www.frapna.org et le réseau écologique pan-européen : www.coe.int (rubriques culture puis environnement)

EN CRÉANT DES CORRIDORS BIOLOGIQUES ET DES PASSAGES À FAUNE SAUVAGE

banquettes sous un pont

La loutre d'Europe lutra lutra utilise le cours d'eau mais aussi les banquettes

En conclusion

A l'instar des espèces vivants à travers le monde, la faune des Pyrénées-Atlantiques est fortement impacté par nos modes de vie, de moins en moins riche et varié elle tend à disparaître. Certes quelques espèces emblématiques font l'objet d'attention particulière, mais nous avons aussi le devoir de nous préoccuper de celles considérés communes et qui souffrent de notre ignorance quand ce n'est pas de notre indifférence.

Les associations de protection de la nature ne peuvent seules enrayer l'érosion de la biodiversité, c'est pourquoi il est indispensable que les élus prennent en compte dans leurs projets cette dimension de protection, de sauvegarde du patrimoine naturel dont ils sont peut-être plus que quiconque les garants.

Préserver la nature ne doit pas rester une affaire de passionné mais un véritable objectif pour l'ensemble de la société.

Réserver des terres au maraichage, à l'agriculture biologique, retrouver des prairies, des forêts naturelles, des haies, des fossés et des talus, maintenir les chemins de terre, privilégier l'entretien du réseau routier existant à de nouvelles infrastructures, accepter les caprices du gave et ne pas l'enrocher, considérer la saligue à sa juste valeur, préserver les torrents de montagnes...

Autant de considérations que nous avons trop eu tendance à oublier. La mise en place des corridors biologiques s'avère indispensable pour rétablir autant que possible les interactions entres les espèces et les milieux.

Une mission utile, valorisante et humaniste à réaliser ensemble.

N'attendons plus, agissons !

Les centres de soins de la faune sauvage

Utile bien sur, indispensable même, ils sont aujourd'hui l'unique solution ce qui prouve le manque en matière de prévention. En optant pour : la création de passages à faune et les corridors biologiques nous réduiront considérablement les collisions ; l'information dans les écoles et les collèges, mais aussi dans les cercles familiaux et celui des amis, auprès du public, dans les médias et les auto-écoles nous favoriserons la prise de conscience ; Les centres de soins doivent être le dernier recours, ils n'ont pas vocation à battre des records d'entrée de patient. Œuvrons en amont des centres de soins !